

Conclusion de la vente en quatre étapes

1. Inscrivez votre nom, le nom de l'acheteur, la date et le prix d'achat, puis apposez votre signature sur le « contrat de vente » figurant dans la trousse d'information sur les véhicules d'occasion.
2. Remplissez et signez la demande de transfert. La demande de transfert figure au verso de la « partie véhicule » du certificat d'immatriculation.
3. Remettez la trousse d'information sur les véhicules d'occasion et la « partie véhicule » du certificat d'immatriculation à l'acheteur.
4. Conservez vos plaques d'immatriculation et la « partie plaque » du certificat d'immatriculation du véhicule. Vous devrez présenter ce certificat au moment de faire immatriculer un autre véhicule.